de «grand protecteur»[1] ou de «mère instructrice[2], ainsi que les sociétés qui s'intitulent mensongèrement [secte] du Buddha Maitreya[3], association du Lotus blanc, religion du Vénérable de la Lumière[4], secte du Nuage blanc, etc., qui toutes s'adonnent à des pratiques de doctrines hétérodoxes troublant [l'ordre] correct[5], lorsqu'elles conservent secrètement des images [de leurs dieux], leur brûlent de l'encens et tiennent des réunions où on s'assemble la nuit et se disperse à l'aube, feignent de pratiquer des œuvres bonnes et trompent le peuple, pour les chefs, c'est la strangulation; pour ceux qui les suivent, à chacun cent coups avec le bâton lourd, et la déportation à vie à 3,000 *li.*» 凡師巫假降邪神書符咒水扶鸞禱聖。

sûrement un autre sens. Ce sens nouveau paraît dériver du sens de «principe», «article de doctrine», que *touan* a fréquemment.

(1) 太保 *t'ai-pao*; c'est aussi là un titre, et très élevé, de la hiérarchie chinoise, puisque c'est celui d'un des «trois ducs» (grand maître, grand précepteur, grand tuteur) qui assistaient le souverain; ici encore les sorciers ont détourné ce titre de son sens réel.

(2) 師婆 *che-p'o*; nous prenons mère au sens de «matrone».

(3) 彌勒佛 Mi-lo-fo. Le mot «secte» n'étant pas exprimé, M. De Groot a joint ces mots à ceux qui suivent, et traduit par «communautés du Lotus blanc du Buddha Maitreya»; l'un de nous a reproduit cette version dans *B. E. F. E.-O.*, IV, 437. Mais le commentaire du *Code des Ming* est formel; il s'agit de deux sectes distinctes. La secte de Maitreya se retrouve en outre dans d'autres textes (par exemple dans De Groot, *Sectarianism*, p. 291), et indépendamment de la secte beaucoup plus répandue du Lotus blanc. Le texte parallèle du *Code des Ts'ing* ne prête d'ailleurs pas à confusion. Il n'en est pas moins vrai que toutes deux semblent avoir agi de concert lors de l'expulsion des Mongols, et étaient peut-être apparentées.

(4) Notre édition du *Code des Ming* intervertit deux caractères, et écrit Tsouen-ming-kiao au lieu de Ming-tsouen-kiao; il en sera de même dans un des deux passages du commentaire où le nom reparaît. Mais l'autre passage du commentaire, le texte du *Ta ming houei tien* et le code des Ts'ing ne laissent aucun doute sur la forme véritable qui est Ming-tsouen-kiao; c'est sur elle que nous avons traduit.

(5) Notre texte a 亂正 *louan-tcheng*; celui du *Ta ming houei tien* suivi par M. De Groot a 異端 *yi-touan*, «principes incorrects»; les deux leçons, qui se rapportent à des états différents du code, sont acceptables.